



En guise de prime qualité, le Chef de l'Etat a débloqué une importante enveloppe de près de 800 millions de Francs CFA pour les producteurs nationaux de la filière Cacao au titre de la campagne cacaoyère 2017-2018. A cet effet, le ministre du Commerce procède depuis le 23 mars et ce, jusqu'au 27 avril prochain, à la distribution d'une enveloppe exacte de 774 millions 25 mille 721 FCFA aux bénéficiaires.

Depuis le 23 mars 2021, le ministre du Commerce Luc Magloire Mbarga Atanga procède à la distribution de cette prime aux bénéficiaires recensés dans cinq régions à savoir le Centre, l'Ouest, le Sud-Ouest, le Sud et le Littoral.

Le 23 mars dernier, la caravane de distribution de primes du Ministère du Commerce a égayé ces 23 « Seigneurs de la terre », producteurs membres de cinq coopératives de la localité de Biakoa, dans l'arrondissement de Mbangassina, département du Mbam et Kim. Trois jours plus tard, Luc Magloire Mbarga Atangana a remis 16 millions 238 mille FCFA à 267 producteurs de l'arrondissement de Makénéné dans la région du Centre.

*« Le chef de l'Etat a décidé de vous payer une prime aux producteurs, je sais qu'aujourd'hui tout le monde ne sera pas satisfait, mais, ce n'est qu'une première étape. On paie la prime de la campagne 2017-2018. C'était la première fois, il y a forcément des erreurs, il faut regarder devant. Dès que ce sera terminé dans les jours à venir, le directeur général de l'Oncc va se remettre au travail, on va calculer la prime pour la campagne 2018-2019 et 2019-2020 et se sera payé... si c'est une prime pour la qualité, il faut travailler pour la mériter »* a promis le

patron du Commerce .

Mais en dehors de cette geste présidentiel, le journal *L'Avenir* apprend que d'importantes autres mesures ont été prises par le Président Paul BIYA. Il s'agit notamment de la construction d'une dizaine de Centres d'Excellence de traitement post-récolte à travers le triangle national, la réduction de moitié de la redevance à l'exportation du cacao, soit 75 F/kg au lieu de 150 le kilogramme ; peut-on lire dans les colonnes du journal.

---